

CERTIFICAT MÉDICAL D'APTITUDE À L'EMBARQUEMENT SUR LE BELEM

à retourner complété à la fondation Belem à contact@fondationbelem.fr
datant de moins de trois mois avant la date de l'embarquement

Navigation n° _____

Date d'embarquement : _____

Réservation n° _____

Nom du navigant : _____

Ayant pris connaissance des conditions de vie particulières lors d'un embarquement sur le trois-mâts Belem (note ci-dessous).

Je soussigné(e), Dr, Docteur en médecine, certifie que M – Mme - Melle
..... et est apte à l'embarquement et à la manoeuvre sur le Belem (navigation au large,
durée supérieure à 24 h).

Fait à le / /

Signature et cachet

NOTE FONDATION BELEM À L'ATTENTION DU MEDECIN POUR L'OBTENTION D'UN CERTIFICAT MEDICAL AUTORISANT L'EMBARQUEMENT À BORD DU BELEM

Docteur,

Votre patient envisage de faire une navigation à bord du bateau trois-mâts « BELEM », avec embarquement prolongé et navigation au large. Nous vous demandons de certifier médicalement l'aptitude à cette navigation.

La vie à bord d'un grand voilier navigant au large, présente un certain nombre de contraintes et de risques :

- L'agencement restreint des espaces de vie, une certaine promiscuité et une intégration impérative dans un milieu de vie hiérarchisé,
 - La précarité des déplacements ainsi que les mouvements du navire qui sont susceptibles d'occasionner des chutes,
 - La participation aux manoeuvres : tout stagiaire devra pouvoir faire des efforts physiques usuels, être autonome dans les gestes de la vie courante,
 - En cas d'urgence médicale, une télé-consultation avec le CCMM (centre de consultation médical maritime) sera réalisée à l'issue de laquelle le médecin, en accord avec le capitaine, décidera de la conduite à tenir, une évacuation sanitaire à la mer via une embarcation de sauvetage type SNSM ou par hélitreuillage n'étant pas à exclure en fonction de la position du navire par rapport à la côte et selon la faisabilité du fait des conditions météo sur zone.
- Ces conditions de vie particulières peuvent être incompatibles avec certains problèmes de santé. De même, l'embarquement ne devrait pas avoir pour conséquence d'aggraver un état de santé existant.

Pour information, le Service de Santé des Gens de Mer, communique une liste indicative et non exhaustive de contre indications à l'embarquement :

- Affection neuro-psychiatrique.
- Déficience des fonctions sensorielles, notamment visuelles et auditives, mettant en jeu la sécurité individuelle et collective. Pour la vue les lunettes ou lentilles sont acceptées et votre patient devra être muni d'une paire de rechange.
- Absence d'intégrité fonctionnelle des membres inférieurs et supérieurs.
- Atteinte cardio-vasculaire.
- Affection ayant pour conséquence un risque d'une perte de connaissance.
- Prise d'un traitement pouvant altérer la vigilance.
- Addiction.
- Affection préexistante nécessitant une surveillance ou un traitement impliquant le recours à un personnel de santé.
- Grossesse.
- Affection non stabilisée d'une manière générale.

Si votre patient est sujet à un traitement médical en cours, merci de le signaler en cochant la case ci-contre

(Il appartient au navigant d'embarquer avec l'ordonnance de son traitement et de la tenir disponible en cas de téléconsultation médicale avec le CCMM).

En cas de doute ou de difficulté sur l'aptitude médicale, vous pouvez vous adresser au Service de Santé des Gens de Mer (tel. : 01 40 81 39 68, ssgm.dam.dgitm@developpement-durable.gouv.fr).



ATTESTATION PERSONNELLE D'APTITUDE MÉDICALE À L'EMBARQUEMENT SUR LE BELEM

**à retourner complété à la fondation Belem à contact@fondationbelem.fr
datant de moins de 3 mois avant la date de l'embarquement**

Tout embarquement, même bref, présente un certain nombre de contraintes et de risques et peut être incompatible avec certains problèmes de santé.

Un éloignement, même modéré, des côtes, peut rendre compliqué et dangereux le traitement d'une urgence médicale à bord, pour vous, pour l'équipage ou pour les secours.

De surcroît, à bord d'un grand voilier, l'agencement restreint des «espaces de vie», la précarité des déplacements ainsi que les mouvements du navire, sont susceptibles d'occasionner des chutes. Les implications des activités liées à la manoeuvre du navire, auxquelles vous pourrez éventuellement participer, ainsi qu'une relative promiscuité, sont à prendre en considération.

Nous vous demandons de remplir l'attestation suivante :

Je soussigné, Nom..... Prénom.....
né(e) le..... à.....
inscrit à l'embarquement du

certifie de manière sincère que :

- mon état mental et psychologique me rend apte à embarquer sur une unité isolée à distance des côtes et à m'intégrer dans un mode de fonctionnement hiérarchisé.
- ma vue et mon audition naturelles sont satisfaisantes pour assurer mon autonomie en toute sécurité .
- je ne souffre d'aucun handicap aux membres inférieurs et supérieurs.
- je ne souffre d'aucun problème cardiaque ; je suis apte aux efforts courants.
- je ne souffre d'aucune maladie me faisant courir le risque d'une perte de connaissance.
- je ne prends aucun médicament ou substance pouvant altérer ma vigilance, je ne souffre pas de dépendance.
- je ne souffre d'aucune maladie qui risque durant l'embarquement de présenter une complication, de nécessiter une surveillance ou un traitement impliquant le recours à un personnel de santé.
- je suis sous traitement médical et embarque avec l'ordonnance correspondante que je tiens à disposition dans le cadre d'une éventuelle téléconsultation médicale à la mer.
- pour les femmes, je ne suis pas enceinte.

Fait à, le, Signature

Gardez bien une copie de ce certificat médical pour votre embarquement et pendant votre séjour.

Dans le cas de non présentation à la fondation Belem, du « certificat médical d'aptitude à l'embarquement sur le Belem » (formulaire spécifique Fondation Belem) dûment complété par un médecin, l'embarquement du candidat à la navigation sera refusé.

En cas d'attestation d'aptitude médicale non signée, nous serons contraints de vous refuser l'embarquement pour des raisons de sécurité.